

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Rapport financier trimestriel

PREMIER TRIMESTRE

31 mars 2017
(non audité)

Table des matières

RAPPORT DE GESTION	3
CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2017	4
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	7
RÉSULTATS FINANCIERS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ À PRÉSENTER.....	9
AIDE AU LOGEMENT.....	9
ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE.....	10
TITRISATION.....	14
GESTION DES RISQUES	17
CHANGEMENTS LIÉS AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS	17
DONNÉES TRIMESTRIELLES HISTORIQUES.....	18
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS	19

Rapport de gestion

Aperçu

Le présent rapport de gestion concernant la situation financière et les résultats d'exploitation approuvés par le Comité de vérification le 17 mai 2017 est préparé pour le premier trimestre clos le 31 mars 2017 et vise à fournir aux lecteurs un aperçu de notre rendement en le comparant aux trois mois correspondants de 2016. Le rapport de gestion contient des explications sur les écarts importants entre les résultats financiers réels et les cibles énoncées dans le *Résumé du Plan d'entreprise* qui peuvent influencer sur les trimestres à l'étude et futurs de l'exercice. Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés trimestriels non audités et le *Rapport annuel 2016*. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34); ils ne comprennent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont fait l'objet d'un examen de la part des auditeurs externes de la SCHL. Sauf indication contraire, les montants y sont libellés en millions de dollars canadiens.

Les informations à fournir en ce qui concerne nos principales méthodes comptables, nos jugements et nos estimations se trouvent dans notre *Rapport annuel 2016*. Aucun changement significatif n'avait été apporté à nos principales méthodes comptables, à nos jugements ou à nos estimations à la clôture du premier trimestre de 2017.

Énoncés prospectifs

Notre rapport financier trimestriel (RFT) contient des énoncés prospectifs qui se trouvent, notamment, dans les sections « Contexte opérationnel et perspectives pour 2017 » et « Résultats financiers par secteur d'activité à présenter » du rapport. De par leur nature même, les énoncés prospectifs nous obligent à formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques intrinsèques qui pourraient donner lieu à des résultats réels différant significativement des attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs.

Mesures non définies par les IFRS

Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre rendement. Certaines de ces mesures ne sont pas calculées selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), ne sont pas définies par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée, de sorte qu'elles pourraient ne pas être comparables à celles d'autres organisations. Ces mesures non définies par les IFRS servent à compléter l'information présentée dans les états financiers consolidés trimestriels non audités préparés conformément aux IFRS et peuvent être utiles pour analyser le rendement et pour comprendre les mesures qu'utilise la direction et qui influencent ses prises de décisions financières et opérationnelles. Les définitions des mesures non définies par les IFRS utilisées dans le rapport financier trimestriel sont énoncées dans le glossaire des mesures non définies par les IFRS du *Rapport annuel 2016*.

Contexte opérationnel et perspectives pour 2017

Les événements ci-après pourraient influencer nos activités futures.

Conjoncture économique et indicateurs du logement (en avril 2017)

À court terme, les perspectives de l'économie mondiale demeurent bien inférieures à leur potentiel. La décision du Royaume-Uni de sortir de l'Union européenne, la faiblesse soutenue des prix des produits de base et les déséquilibres financiers en Chine ne sont que quelques-uns des facteurs qui contribuent au climat d'incertitude.

Au Canada, la croissance économique a été faible en 2016, l'investissement des entreprises ayant été un frein important. Parallèlement, le secteur du commerce du pays a continué de ralentir la croissance du produit intérieur brut (PIB), malgré la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Sur une note plus positive, la croissance des dépenses de consommation s'est accélérée et l'investissement résidentiel a continué d'augmenter. Dans l'ensemble, l'économie canadienne a tout de même affiché un taux de croissance de 1,4 % en 2016. Le PIB réel devrait augmenter à un rythme constant durant l'horizon prévisionnel, de sorte que la croissance variera entre 1,2 % et 2,6 % en 2017 et en 2018, largement influencée par les mesures de stimulation du gouvernement, un redressement des exportations et une amélioration du rendement dans le secteur de l'énergie.

L'endettement des ménages demeure le risque qui a la plus grande incidence sur les perspectives économiques du Canada. Cette vulnérabilité pourrait accentuer les effets d'un choc économique si les ménages endettés commencent à se désendetter ou ont de la difficulté à rembourser leurs dettes advenant une augmentation du taux de chômage. La hausse des taux d'intérêt est un autre risque qui aurait une incidence à la hausse sur les frais de la dette des emprunteurs et qui inciterait bon nombre de ménages à réduire leurs dépenses.

Dans ce contexte, le cadre analytique de l'Évaluation du marché de l'habitation (EMH) de la SCHL continue de détecter globalement des signes élevés de conditions problématiques. À l'échelle nationale, le cadre qualifie les signes d'élevés en raison de la surévaluation et de l'accélération des prix des logements. Dans les régions, l'évaluation globale indique des signes élevés de conditions problématiques à Toronto, à Hamilton et à Vancouver. À Victoria, les signes de surévaluation sont passés de modérés à élevés, puisque les prix des logements demeurent supérieurs aux niveaux qui correspondent aux facteurs sous-jacents.

Dans l'ensemble, les prix de revente ont continué d'afficher des gains en 2016, alimentés surtout par la croissance dans la région du Lower Mainland en Colombie-Britannique et la région du Grand Toronto. En 2017, les prix des logements continueront d'augmenter, mais à un rythme considérablement moins soutenu qu'au cours des années précédentes. Certains facteurs devraient modérer les perspectives, notamment les règles hypothécaires plus strictes, l'incertitude entourant les prix de ressources et le changement dans la composition des ventes, puisqu'il devrait se vendre moins d'habitations de prix élevé et davantage de logements moins chers comme les logements en copropriété.

Sur l'ensemble de l'année, le prix moyen des logements existants à l'échelle nationale s'est élevé à 490 000 \$ en 2016, et devrait se situer dans une fourchette variant entre 484 000 \$ et 508 000 \$ en 2017. L'activité sur ce marché devrait ralentir, puisque l'on s'attend à ce qu'il se revende entre 490 000 et 510 000 logements en 2017, alors qu'il s'est vendu 535 000 logements existants en 2016. Selon les prévisions, la faiblesse des facteurs démographiques fondamentaux se poursuivra à court terme, ce qui entraînera une diminution des mises en chantier cette année et l'année prochaine : leur nombre annuel devrait en effet varier entre 173 000 et 184 000 logements en 2017 et en 2018, après avoir atteint 198 000 logements en 2016.

Stratégie nationale sur le logement

Un rapport intitulé *Ce que nous avons entendu*, résumant les opinions, les idées et les commentaires reçus dans le cadre des consultations sur la Stratégie nationale sur le logement (SNL), a été publié le 22 novembre 2016, à l'occasion de la Journée nationale de l'habitation. Une importante constatation qui s'en est dégagée est que les Canadiens veulent de meilleurs résultats en matière de logement pour les personnes dont les besoins sont les plus criants. En outre, les répondants au sondage sur la SNL ont indiqué que l'abordabilité, la durabilité, l'inclusivité et les logements qui contribuent à une meilleure qualité de vie sont parmi les résultats les plus importants à rechercher.

Certains thèmes clés sont ressortis :

- Aider les personnes qui en ont le plus besoin
- Favoriser la solidité du secteur du logement social et abordable
- Améliorer le logement des Autochtones et du Nord
- Accroître l'abordabilité et la variété des logements

- Favoriser des logements et des collectivités durables
- Adopter une approche collaborative
- Penser le logement en fonction des services essentiels

L'élaboration de la SNL exigera d'examiner les défis de longue date et nouveaux en matière de logement et de profiter des occasions de les relever en ayant recours à des méthodes nouvelles et novatrices. Nous examinons toutes les idées mises de l'avant par les Canadiens et continuons de collaborer avec les intervenants pour déterminer comment les opinions et commentaires recueillis peuvent appuyer une SNL qui répond le mieux possible aux besoins des Canadiens en matière de logement.

Le budget de 2017 propose de nouveaux investissements fédéraux de plus de 11,2 milliards de dollars sur 11 ans, de même que le maintien du financement du logement social et des prêts à faible coût pour appuyer le logement abordable dans le cadre d'une Stratégie nationale sur le logement. Ces montants s'ajouteront aux nouveaux investissements fédéraux de 5 milliards de dollars prévus dans le budget de 2016, dont une partie est prise en compte dans les dépenses des programmes de logement de la SCHL indiquées pour le premier trimestre de 2017. Le financement fédéral supplémentaire affecté dans le budget de 2017 soutiendra le logement abordable grâce à de nouveaux investissements et prêts, notamment :

- 5 milliards de dollars pour la création d'un Fonds national pour le logement qui permettra de résoudre des problèmes cruciaux en matière de logement et de soutenir en priorité les citoyens vulnérables. Ce Fonds financera le renouvellement du secteur du logement social, l'utilisation d'approches novatrices pour la création de logements abordables et un fonds de co-investissement visant à faciliter des partenariats à multiples volets nécessaires pour relever les défis les plus complexes dans le secteur du logement, y compris une approche axée sur les gens qui établit un lien entre le logement, les soutiens et les services, et s'attaquer à des projets de renouvellement communautaire d'envergure afin d'obtenir de meilleurs résultats sociaux, environnementaux et économiques. Il servira également à l'octroi de prêts directs, ce qui amplifiera l'effet des investissements;
- 3,2 milliards de dollars de fonds fédéraux pour renouveler le partenariat fédéral-provincial-territorial en matière de logement et soutenir les priorités communes liées au logement. Il est attendu que les provinces et les territoires verseront une contribution équivalente;
- 2,1 milliards de dollars consacrés à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance pour réduire l'itinérance chronique et épisodique, sous la direction d'Emploi et Développement social Canada;
- 300 millions de dollars pour soutenir les efforts territoriaux visant à améliorer les résultats en matière de logement dans le Nord;
- 241 millions de dollars pour élargir la recherche sur le logement et améliorer la collecte et l'analyse de données et la capacité à rendre compte des résultats;
- 225 millions de dollars pour améliorer les conditions de logement des Premières Nations, des Inuits et des Métis vivant dans des communautés rurales ou urbaines;
- 202 millions de dollars pour céder des terres et des bâtiments fédéraux excédentaires, à coût faible ou nul, aux fournisseurs de logements pour la production de logements abordables.

La SCHL se verra confier la responsabilité d'affecter directement une tranche de 9,1 milliards de dollars de cet important investissement.

Le budget de 2017 annonçait également le maintien du financement pour la SCHL lié à l'arrivée à échéance des ententes d'exploitation à long terme des logements sociaux. L'utilisation et le renouvellement de ces fonds seront déterminés au cours de la prochaine année, lorsque la SCHL retournera devant le Cabinet.

Par l'entremise de la SCHL, le gouvernement du Canada (gouvernement) entreprendra des consultations ciblées auprès des intervenants du secteur de l'habitation pour achever la conception des programmes et des initiatives et publiera une Stratégie nationale sur le logement complète en 2017.

Faits nouveaux en matière d'aide au logement

Nous continuerons d'aider les Canadiens dans le besoin à accéder à des logements abordables et convenables, en trouvant des façons nouvelles et souples de maximiser l'impact de nos ressources et en veillant à la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur le logement, en application des mesures du budget de 2017.

Faits nouveaux en matière d'assurance prêt hypothécaire

Primes d'assurance prêt hypothécaire

Par suite de l'examen annuel de nos produits d'assurance en 2016 et pour répondre aux nouvelles exigences de capital du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), nous avons rajusté la tarification de l'assurance de portefeuille le 1^{er} janvier 2017 et nous avons majoré, le 17 mars 2017, nos primes d'assurance pour les nouveaux prêts hypothécaires pour propriétaires-occupants assurés à l'unité. Pour la moyenne des acheteurs qui assurent leur prêt auprès de la SCHL, la majoration des primes donnera lieu à une hausse d'environ 5 \$ des mensualités hypothécaires.

Modification des exigences de capital pour les prêts hypothécaires à l'habitation

Le 15 décembre 2016, le BSIF a publié une version modifiée de son préavis à l'intention des assureurs hypothécaires, intitulé *Exigences de capital des sociétés d'assurance hypothécaire fédérales*, dont la date d'entrée en vigueur était le 1^{er} janvier 2017. L'objectif de ce préavis était d'instaurer une nouvelle méthode normalisée visant à mettre à jour les exigences de capital relativement au risque d'assurance prêt hypothécaire et à accroître la capacité potentielle des assureurs hypothécaires d'éponger des pertes importantes mais plausibles. Ce cadre est plus sensible aux risques et incorpore des vecteurs additionnels, comme le pointage de crédit, la période d'amortissement résiduelle et le solde du prêt. Voir la note 7 complémentaire aux états financiers consolidés trimestriels non audités, « Gestion du capital », pour obtenir des informations complètes.

Logement locatif abordable

Après le 31 mars 2017, la SCHL a annoncé deux initiatives visant à aider les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement. L'initiative Financement de la construction de logements locatifs permettra d'offrir 2,5 milliards de dollars en prêts à faible coût pour appuyer la construction de logements locatifs. L'initiative a été annoncée dans le cadre du budget de 2016 et elle devrait permettre de financer la construction de 10 000 logements locatifs au Canada. À compter de 2017, l'initiative mettra à la disposition des municipalités, des organismes sans but lucratif et des promoteurs immobiliers jusqu'à 625 millions de dollars de prêts par année, pendant quatre ans, pour encourager la construction de logements locatifs.

La SCHL a également apporté des améliorations à son assurance prêt hypothécaire pour immeubles collectifs afin de faciliter davantage la construction, l'achat et le refinancement de logements locatifs abordables. Les changements visent à stimuler la production et la préservation de logements locatifs abordables.

Faits nouveaux en matière de titrisation

Barème des droits de cautionnement spécifique pour les TH LNH de courte durée

Le 1^{er} janvier 2017, la SCHL a adopté un barème des droits de cautionnement spécifique pour les titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH) de courte durée. Ce barème offre plus de souplesse et permet une meilleure concordance entre les coûts des TH LNH de courte durée et les droits de cautionnement annualisés des TH LNH de longue durée.

Nouveau droit d'administration visant l'attribution annuelle des cautionnements de TH LNH inutilisée par les émetteurs

La SCHL introduit un droit d'administration de 0,01 % qui sera perçu sur une tranche de l'attribution des cautionnements de TH LNH inutilisée par l'émetteur au-delà d'un seuil établi. Ce droit est entré en vigueur le 1^{er} avril 2017 et s'appliquera aux attributions inutilisées. Il vise à favoriser une meilleure concordance entre les cautionnements demandés par les émetteurs et leurs besoins réels de financement par TH LNH, de même qu'un fonctionnement sans accroc du processus d'attribution des cautionnements de TH LNH tout au long de l'exercice.

Résumé des résultats financiers consolidés

Bilans consolidés résumés

<i>(En millions)</i>	Aux	
	31 mars 2017	31 décembre 2016
Total de l'actif	266 188	259 532
Total du passif	244 782	238 542
Total des capitaux propres du Canada	21 406	20 990

Le total de l'actif s'est accru de 6 656 millions de dollars (2,6 %) par rapport au 31 décembre 2016, une croissance qui s'explique principalement par une augmentation des prêts et créances et des montants à recevoir du gouvernement du Canada. Les prêts et créances ont augmenté de 5 964 millions de dollars (2,6 %) en raison de l'incidence nette des émissions (10,8 milliards) par rapport aux échéances (4,7 milliards) d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC) au premier trimestre de 2017. Les montants à recevoir du gouvernement du Canada ont augmenté de 968 millions de dollars (1640,7 %) du fait principalement de l'accroissement des dépenses pour les nouvelles initiatives prévues dans le budget de 2016, contrebalancé en partie par les crédits reçus pendant la période.

Le total du passif a connu une hausse de 6 240 millions de dollars (2,6 %) comparativement au 31 décembre 2016 en raison d'augmentations des emprunts inclus dans les autres passifs financiers et des créditeurs et autres passifs. Les emprunts inclus dans les autres passifs financiers ont augmenté de 5 551 millions de dollars (2,5 %) du fait essentiellement des émissions nettes d'OHC. Les créditeurs et autres passifs ont augmenté de 644 millions de dollars (117,5 %) principalement en raison d'une hausse des dépenses des programmes de logement à payer.

États consolidés résumés des résultats et du résultat global

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les	
	31 mars 2017	31 mars 2016
Total des produits	2 250	1 201
Total des charges	1 762	789
Impôt sur le résultat	118	99
Résultat net	370	313
Autres éléments du résultat global	46	(13)
Résultat global	416	300

Le total des produits s'est accru de 1 049 millions de dollars (87,3 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison d'une augmentation des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement, des gains nets sur les instruments financiers et des primes et droits acquis.

Les crédits parlementaires affectés aux programmes de logement ont augmenté de 976 millions de dollars (165,4 %) en raison surtout de l'accroissement des nouveaux engagements pour le logement abordable découlant des dépenses associées aux nouvelles initiatives du budget de 2016.

Les gains nets sur les instruments financiers ont connu une augmentation de 37 millions de dollars (168,2 %) attribuable surtout à une baisse du coût d'amortissement de la dette sur l'achat d'OHC.

Les primes et droits acquis ont augmenté de 25 millions de dollars (5,7 %), étant donné l'arrivée à échéance, dans le cadre des activités de titrisation, de blocs plus anciens de TH LNH et d'OHC qui ont été remplacés par des émissions récentes visées par la majoration des droits de cautionnement entrée en vigueur en 2015, et la hausse des primes et droits perçus au cours des dernières années dans le cadre des activités d'assurance prêt hypothécaire.

Le total des charges s'est accru de 973 millions de dollars (123,3 %) comparativement au même trimestre en 2016, du fait essentiellement de l'augmentation des dépenses des programmes de logement et des charges opérationnelles, partiellement contrebalancée par la diminution des règlements d'assurance.

Les dépenses des programmes de logement ont augmenté de 976 millions de dollars (165,4 %), ce qui correspond à la hausse des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement dont il est question précédemment.

Les charges opérationnelles ont augmenté de 22 millions de dollars (22,7 %), en raison surtout de la hausse des coûts associés à notre initiative de transformation technologique.

Les règlements d'assurance ont connu une diminution de 25 millions de dollars (24,5 %) attribuable à la baisse du nombre de contrats d'assurance en vigueur, à l'amélioration du taux de prêts en souffrance et du taux de chômage à l'échelle nationale, et à la croissance des prix des logements dans la région du Grand Toronto et à Vancouver.

Résultats financiers par secteur d'activité à présenter

L'analyse financière porte sur les activités suivantes : l'aide au logement, l'assurance prêt hypothécaire et la titrisation.

Aide au logement

Nous versons des fonds fédéraux à l'appui des programmes de logement destinés aux Canadiens dans le besoin, notamment dans les réserves. Nos activités comprennent également des programmes d'octroi de prêts pour le logement social. Le résultat ultime de nos activités est que les Canadiens dans le besoin aient accès à des logements abordables et convenables.

Analyse financière

(En millions)	Trois mois clos les	
	31 mars 2017	31 mars 2016
Produits d'intérêts nets	-	3
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	1 566	590
Autres produits	13	12
Total des produits	1 579	605
Dépenses des programmes de logement	1 566	590
Charges opérationnelles	7	3
Total des charges	1 573	593
Résultat avant impôt	6	12
Impôt sur le résultat	-	2
Résultat net	6	10

Le total des produits s'est accru de 974 millions de dollars (161,0 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cet accroissement découle essentiellement de la hausse des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement à la suite de l'augmentation de 945 millions de dollars des dépenses associées aux nouvelles initiatives prévues dans le budget de 2016, tandis qu'une tranche de 35 millions est attribuable au calendrier des demandes de remboursement des dépenses soumises par les provinces et les territoires dans le cadre de l'Investissement dans le logement abordable. Sur les dépenses de 945 millions de dollars découlant du budget de 2016, une tranche de 893 millions a trait à de nouveaux engagements pour le logement abordable et une tranche de 52 millions, à de nouveaux engagements pour le logement dans les communautés des Premières Nations.

Le total des charges a augmenté de 980 millions de dollars (165,3 %) principalement par suite de la hausse des dépenses des programmes de logement dont il est question précédemment.

Gestion du capital

Notre gestion du capital¹ tient compte du risque que présente, pour notre portefeuille de prêts, une baisse de nos activités qui nuirait à notre capacité de toujours appliquer nos programmes selon le seuil d'équilibre. Il n'y a pas de capital immobilisé pour les programmes de logement, puisque ces activités ne présentent pas de risques pour la Société qui exigeraient que des réserves en capital soient constituées pour les couvrir. Voir la note 7 complémentaire aux états financiers consolidés trimestriels non audités, « Gestion du capital », pour obtenir des informations complètes.

¹ Dans le présent rapport financier trimestriel, toute mention du « capital » renvoie au terme comptable et ne se limite pas au sens donné au terme « capital » dans la Loi sur la SCHL, la Loi nationale sur l'habitation et la Loi sur la gestion des finances publiques.

Présentation de l'information sur l'utilisation des crédits

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre les crédits autorisés par le Parlement et qui nous sont accordés pendant l'exercice du gouvernement (clos le 31 mars) et le montant total que nous comptabilisons pendant notre exercice, qui correspond à l'année civile.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars	
	2017	2016
Montants prévus pour l'application des programmes de logement		
Montants autorisés en 2016-2017 (2015-2016)		
Budget principal des dépenses	2 028	2 026
Budget supplémentaire des dépenses A ^{1,2}	1 070	-
Budget supplémentaire des dépenses B ^{1,2}	78	-
Moins la tranche comptabilisée pendant l'année civile 2016 (2015)	(1 563)	(1 419)
Moins les crédits inutilisés pour 2016-2017 (2015-2016)	(47)	(17)
Tranche de 2016-2017 (2015-2016) comptabilisée en 2017 (2016)	1 566	590
Montants autorisés en 2017-2018 (2016-2017)		
Budget principal des dépenses	2 735	2 028
Budget supplémentaire des dépenses A ^{1,2}	-	1 070
Budget supplémentaire des dépenses B ^{1,2}	-	78
Total des crédits de l'exercice	2 735	3 176
Moins la tranche à comptabiliser au cours des prochains trimestres	(2 735)	(3 176)
Tranche de 2017-2018 (2016-2017) comptabilisée en 2017 (2016)	-	-
Total des crédits comptabilisés – trois mois clos les 31 mars	1 566	590

¹ Les budgets supplémentaires des dépenses correspondent aux crédits additionnels votés par le Parlement pendant l'exercice du gouvernement.

² Le budget de 2016 consacrait du financement sur deux ans destiné à l'infrastructure sociale, de même que du financement sur cinq ans pour le nouveau Fonds pour l'innovation en matière de logement locatif abordable. Les crédits pour 2016-2017 et pour 2017-2018 tiennent compte de la première et de la deuxième année de ces investissements.

Les dépenses totales par rapport au niveau de référence atteignaient 3 129 millions de dollars (98,5 %) au 31 mars 2017. Le niveau de référence de 3 176 millions de dollars pour 2016-2017 comprend des crédits inutilisés qui incluent une affectation bloquée de 35 millions pour tenir compte du transfert, de la SCHL à Affaires autochtones et du Nord Canada, de la mise en œuvre des fonds pour le logement des Inuits. Compte tenu de cette affectation bloquée, la tranche inutilisée de la SCHL se chiffre à 12 millions de dollars.

Assurance prêt hypothécaire

Nous offrons de l'assurance prêt hypothécaire pour propriétaires-occupants souscrite à l'unité (P.-O., à l'unité), de l'assurance de portefeuille et de l'assurance pour immeubles collectifs résidentiels partout au Canada. Nous appliquons ces programmes dans un contexte commercial. Les produits tirés des primes, des droits et des placements servent à couvrir l'ensemble des charges, y compris les pertes sur règlements, et l'on s'attend à ce que nous générions un rendement raisonnable au profit du gouvernement, tout en tenant dûment compte des risques de pertes. Les activités d'assurance prêt hypothécaire génèrent la quasi-totalité de notre résultat net.

Nos activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées à des variations saisonnières. Alors que les primes acquises et les gains (pertes) nets sur les instruments financiers changent d'un trimestre à l'autre en fonction des soldes sous-jacents, les primes perçues pour certains produits d'assurance prêt hypothécaire fluctuent trimestriellement en raison du caractère saisonnier du marché de l'habitation. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires initiés et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été du fait des ventes de logements. Les pertes sur règlements varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

Paramètres financiers

(En milliards)	Aux	
	31 mars 2017	31 décembre 2016
Contrats d'assurance en vigueur	502	512
P.-O., à l'unité	260	264
Portefeuille	179	185
Immeubles collectifs résidentiels	63	63

En vertu de l'article 11 de la LNH, l'encours total des prêts assurés ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2016). Au 31 mars 2017, les contrats d'assurance en vigueur s'établissaient à 502 milliards de dollars, en baisse de 10 milliards (2 %) par rapport au 31 décembre 2016. Les nouveaux prêts assurés totalisaient 8 milliards de dollars, tandis que l'amortissement et le remboursement estimatifs des prêts se chiffraient à 18 milliards.

(En millions, sauf indication contraire)	Trois mois clos les	
	31 mars 2017	31 mars 2016
Volume d'assurance (nombre de logements)	48 746	82 834
P.-O., à l'unité	18 624	24 162
Portefeuille ¹	4 662	36 690
Immeubles collectifs résidentiels	25 460	21 982
Volume d'assurance (\$)	8 253	14 336
P.-O., à l'unité	4 858	5 766
Portefeuille ¹	1 207	6 979
Immeubles collectifs résidentiels	2 188	1 591
Primes et droits perçus²	228	248
P.-O., à l'unité	149	173
Portefeuille	9	17
Immeubles collectifs résidentiels	70	58
Règlements payés³	77	102
P.-O., à l'unité	69	83
Portefeuille	6	9
Immeubles collectifs résidentiels	2	10
Taux de prêts en souffrance (%)	0,32	0,34

¹ Les volumes d'assurance de portefeuille ont été modifiés; ils tiennent compte des substitutions par les prêteurs et des nouveaux prêts.

² Il est possible que les primes et droits perçus ne correspondent pas aux primes et droits différés sur les contrats souscrits pendant la période en raison de la date de perception.

³ Les règlements payés n'incluent pas les demandes de règlement concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux et les prêts hypothécaires indexés.

Notre volume total d'assurance au premier trimestre de 2017 a été de 34 088 logements (41,2 %) inférieur à celui du même trimestre de l'exercice précédent en raison principalement de la baisse du volume d'assurance de portefeuille.

- Le volume d'assurance de portefeuille (prêts nouveaux et de remplacement) a baissé de 32 028 logements (87,3 %), essentiellement du fait de l'ajustement du marché à la nouvelle tarification qui a découlé de la hausse des exigences en matière de capital.
- Le volume d'assurance pour propriétaires-occupants souscrite à l'unité a diminué de 5 538 logements (22,9 %), puisqu'une baisse a été enregistrée tant pour les prêts achat que de refinancement à la suite principalement de l'annonce des nouvelles règles par le gouvernement au quatrième trimestre de 2016. L'exigence de « simulation de crise visant le taux hypothécaire », qui permet de déterminer si l'emprunteur a la capacité de s'acquitter de ses paiements hypothécaires même à un taux d'intérêt plus élevé, a eu une incidence sur le volume de prêts achat. En outre, les nouvelles règles ont éliminé le produit de refinancement.
- Le volume d'assurance pour immeubles collectifs résidentiels s'est accru de 3 478 logements (15,8 %) en raison surtout de l'augmentation du nombre de prêts de refinancement d'immeubles collectifs résidentiels attribuable essentiellement à la faiblesse des taux d'intérêt.

Les primes et droits perçus ont connu une baisse de 20 millions de dollars (8,1 %) comparativement au trimestre correspondant de 2016, attribuable essentiellement à la diminution des primes et droits perçus pour l'assurance pour propriétaires-occupants souscrite à l'unité et l'assurance de portefeuille, compensée légèrement par l'accroissement relatif à l'assurance pour immeubles collectifs pour les raisons mentionnées précédemment.

Les règlements payés ont diminué de 25 millions de dollars (24,5 %), en raison de la baisse du nombre de contrats d'assurance en vigueur, de l'amélioration du taux de prêts en souffrance et du taux de chômage à l'échelle nationale, et de la croissance des prix des logements dans la région du Grand Toronto et à Vancouver.

	Aux			
	31 mars 2017		31 décembre 2016	
	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance
P.-O., à l'unité	6 373	0,48 %	6 456	0,48 %
Portefeuille	1 549	0,14 %	1 563	0,13 %
Immeubles collectifs résidentiels	100	0,46 %	94	0,43 %
Total	8 022	0,32 %	8 113	0,32 %

Nous établissons notre taux de prêts en souffrance d'après le nombre de prêts dont les paiements sont en retard depuis plus de 90 jours par rapport au nombre de prêts assurés en cours de remboursement.

Au 31 mars 2017, le taux global de prêts en souffrance était demeuré constant, tandis que le nombre total de prêts en souffrance au sein de notre portefeuille de prêts assurés avaient diminué légèrement par rapport à la clôture de l'exercice 2016. Ces légères diminutions ont été observées dans toutes les régions, à l'exception des régions productrices de pétrole, principalement en Alberta et en Saskatchewan, où de légères hausses du nombre et du taux de prêts en souffrance ont été constatées. Les diminutions observées dans les autres régions ont toutefois suffi à contrebalancer les hausses dans les régions productrices de pétrole, ce qui s'est traduit dans l'ensemble par une légère réduction du nombre de prêts en souffrance.

Analyse financière

(En millions)	Trois mois clos les	
	31 mars 2017	31 mars 2016
Primes et droits acquis	377	368
Produits de placements	151	144
Autres produits ¹	12	3
Total des produits	540	515
Règlements d'assurance	77	102
Charges opérationnelles	81	66
Total des charges	158	168
Résultat avant impôt	382	347
Impôt sur le résultat	93	84
Résultat net	289	263

¹ Les autres produits comprennent les gains (pertes) nets sur les instruments financiers et les autres produits.

Les primes et droits acquis ont augmenté de 9 millions de dollars (2,4 %), tel qu'il est indiqué précédemment à la section portant sur les états consolidés résumés des résultats et du résultat global.

Les autres produits se sont accrus de 9 millions de dollars (300,0 %) en raison principalement de la hausse des gains nets sur les instruments financiers découlant de la vente de titres à revenu fixe qui a fait suite au rééquilibrage du portefeuille.

Les produits de placements ont connu une hausse de 7 millions de dollars (4,9 %) essentiellement attribuable à la taille accrue du portefeuille de placements, à l'augmentation de la durée des placements et à un dividende de 2,8 millions de dollars, des facteurs qui ont été compensés par une baisse des rendements du marché attribuable aux bas taux d'intérêt.

Les règlements d'assurance ont diminué de 25 millions de dollars (24,5 %), tel qu'il est mentionné précédemment à la section portant sur les états consolidés résumés des résultats et du résultat global.

Les charges opérationnelles ont augmenté de 15 millions de dollars (22,7 %), en raison surtout de la hausse des coûts associés à notre initiative de transformation technologique.

Ratios

Comme complément d'information aux résultats financiers des activités d'assurance prêt hypothécaire, nous avons également recours à des mesures financières et à des ratios pour analyser notre rendement.

(En pourcentages)	Trois mois clos les	
	31 mars 2017	31 mars 2016
Indice de l'importance des règlements	30,5	34,4
Pourcentage de pertes	20,4	27,7
Ratio des charges opérationnelles	21,5	17,9
Ratio mixte	41,9	45,6
Rendement des capitaux propres	6,1	5,9

L'indice de l'importance des règlements a reculé de 3,9 points de pourcentage en raison de la baisse du rapport entre les règlements et le montant des prêts assurés ainsi que de l'augmentation des produits de la vente, deux facteurs qui ont une incidence à la baisse sur l'importance des règlements.

Le pourcentage de pertes a baissé de 7,3 points de pourcentage, du fait essentiellement de la diminution des règlements d'assurance et de l'augmentation des primes et droits acquis dont il est question précédemment.

Le ratio des charges opérationnelles s'est accru de 3,6 points de pourcentage en raison de l'augmentation des charges opérationnelles, légèrement contrebalancée par celle des primes et droits acquis mentionnée précédemment.

Le ratio mixte a connu une baisse de 3,7 points de pourcentage qui découle essentiellement de la diminution des règlements d'assurance et de la hausse des produits acquis, compensés par l'augmentation des charges opérationnelles indiquée précédemment.

Gestion du capital

Notre cadre de gestion du capital est conforme aux règles du BSIF à l'intention des assureurs relativement à l'application du test du capital minimal (TCM). Le TCM correspond au ratio du capital disponible sur le capital minimal requis. Voir la note 7 complémentaire aux états financiers consolidés trimestriels non audités, « Gestion du capital », pour obtenir des informations complètes.

(En pourcentages)	Trois mois clos les	
	31 mars 2017	31 mars 2016
Ratio du capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TCM) ¹	215	362
Rendement de la cible de capital immobilisé	11,3	10,5

¹ Nous n'avons pas eu recours aux mesures transitoires prévues dans le préavis du BSIF. Notre ratio selon le TCM au 31 mars 2017 serait de 277 % si les mesures transitoires étaient appliquées.

Le ratio du capital disponible sur le capital minimal requis a baissé de 147 points de pourcentage. Cette baisse découle principalement de la modification, par le BSIF, de son préavis sur les exigences de capital à l'intention des assureurs hypothécaires qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017 et qui a entraîné une augmentation du capital minimal requis.

Le rendement de la cible de capital immobilisé s'est accru de 0,8 point de pourcentage en raison essentiellement de l'augmentation du résultat net dont il est question précédemment.

Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire est financé par les flux de trésorerie générés par les primes et droits de demande perçus et les intérêts encaissés, déduction faite des règlements et des charges opérationnelles payés. L'objectif d'investissement et la répartition de l'actif pour le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire visent à maximiser le rendement ajusté en fonction du risque, tout en réduisant au minimum le besoin de liquider des placements.

La juste valeur des placements totalisait 25,7 milliards de dollars au 31 mars 2017 (25,4 milliards au 31 décembre 2016), ce qui correspond essentiellement à la valeur comptable.

Titrisation

Nous facilitons l'accès à des fonds pour le financement hypothécaire à l'habitation au moyen de la prestation de cautionnements aux termes de programmes de titrisation et de l'administration du cadre juridique des obligations sécurisées canadiennes.

Paramètres financiers

En vertu de l'article 15 de la LNH, le montant total des cautionnements du capital en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2016). Le total des cautionnements en vigueur, qui correspond à l'obligation maximale de remboursement du capital associée au cautionnement de paiement périodique, se répartit comme suit :

<i>(En milliards)</i>	Aux	
	31 mars 2017	31 décembre 2016
Total des cautionnements en vigueur	457	452
TH LNH	228	229
OHC	229	223

Les cautionnements en vigueur totalisaient 457 milliards de dollars au 31 mars 2017, en hausse de 5 milliards (1,1 %) puisque le montant des nouveaux titres cautionnés par la SCHL a été supérieur à celui des cautionnements arrivés à échéance.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les	
	31 mars 2017	31 mars 2016
Total des nouveaux titres cautionnés	34 180	21 834
TH LNH	23 430	12 584
OHC	10 750	9 250
Droits de cautionnement et de demande perçus	115	89
Droits de cautionnement et de demande perçus – TH	75	44
Droits de cautionnement perçus – OHC	40	45

Les nouveaux titres cautionnés ont augmenté de 12 346 millions de dollars (56,5 %) en raison principalement de changements de politique entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2016. Le total des nouveaux titres cautionnés en 2016 comprend les TH LNH servant à l'émission d'OHC après le 1^{er} juillet 2016, qu'ils soient des actifs initiaux ou de réinvestissement, puisque ceux-ci sont maintenant assujettis aux droits de cautionnement des TH LNH.

Les droits de cautionnement et de demande perçus ont été de 26 millions de dollars (29,2 %) supérieurs à ceux du même trimestre de l'exercice précédent. Les droits de cautionnement et de demande perçus pour les TH LNH se sont accrus de 31 millions de dollars essentiellement en raison des changements de politique concernant les TH LNH servant à l'émission d'OHC dont il est question au paragraphe précédent. Les droits de cautionnement perçus pour les OHC ont baissé de 5 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par la diminution des droits de cautionnement des OHC qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016, partiellement contrebalancée par une augmentation des volumes d'OHC.

Analyse financière

(En millions)	Trois mois clos les	
	31 mars 2017	31 mars 2016
Produits d'intérêts nets	3	3
Primes et droits acquis ¹	87	71
Produits de placements	11	11
Autres produits	21	19
Total des produits	122	104
Total des charges	31	28
Résultat avant impôt	91	76
Impôt sur le résultat	23	19
Résultat net	68	57

¹ Les produits tirés des activités de titrisation comprennent des droits de cautionnement et de demande acquis.

Le résultat net a augmenté de 11 millions de dollars (19,3 %) comparativement au trimestre correspondant en 2016 en raison surtout de la hausse des droits de cautionnement et de demande acquis, qui se sont accrus de 16 millions (22,5 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à l'arrivée à échéance de blocs plus anciens de TH LNH et d'OHC qui ont été remplacés par des émissions récentes visées par la majoration des droits de cautionnement entrée en vigueur en 2015.

Ratios

Comme complément d'information aux résultats financiers des programmes de titrisation (en excluant la Fiducie de Canada pour l'habitation [FCH]), nous avons également recours à des mesures financières et à des ratios pour analyser notre rendement.

(En pourcentages)	Trois mois clos les	
	31 mars 2017	31 mars 2016
Ratio des charges opérationnelles	10,7	11,6
Rendement des capitaux propres	12,9	11,8

Le ratio des charges opérationnelles a affiché une baisse de 0,9 point de pourcentage comparativement au même trimestre de l'exercice précédent, attribuable à la hausse des droits de cautionnement et de demande acquis.

Le rendement des capitaux propres a progressé de 1,1 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant en 2016 en raison de l'augmentation du résultat net.

Gestion du capital

En ce qui a trait à nos activités de titrisation, notre cadre de gestion du capital est conforme aux pratiques exemplaires dans le secteur et intègre les principes réglementaires du BSIF, y compris ceux qui sont énoncés dans sa ligne directrice E-19 – *Évaluation interne des risques et de la solvabilité*, et ceux du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Dans le cadre de notre évaluation de la suffisance du capital, nous avons recours à une approche intégrée visant à évaluer nos besoins tant du point de vue du capital réglementaire que du capital économique, afin d'établir des cibles de capital qui tiennent compte de notre stratégie et de notre appétit pour le risque. Voir la note 7 complémentaire aux états financiers consolidés trimestriels non audités, « Gestion du capital », pour obtenir des informations complètes.

(En pourcentages)	Trois mois clos les	
	31 mars 2017	31 mars 2016
Ratio du capital disponible sur le capital requis	106	161
Rendement du capital requis	13,2	17,8

Le ratio du capital disponible sur le capital requis et le rendement du capital requis ont baissé respectivement de 55 points de pourcentage et de 4,6 points de pourcentage par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, en raison des

améliorations apportées à la modélisation du risque lié aux catastrophes dans le cadre de notre évaluation du risque de cautionnement menée en 2016, qui a entraîné une augmentation de notre capital requis pour les activités de titrisation.

Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités de titrisation est financé par les droits de cautionnement et de demande perçus et les intérêts encaissés, déduction faite des charges. Il vise à couvrir les risques associés à nos programmes de titrisation. L'objectif du portefeuille de placements consiste à maximiser notre capacité à répondre aux besoins de liquidité découlant des cautionnements de paiement périodique et à préserver le capital en investissant dans des titres du gouvernement du Canada.

La juste valeur des placements sous gestion totalisait 3,2 milliards de dollars au 31 mars 2017 (3,1 milliards au 31 décembre 2016), ce qui correspond essentiellement à la valeur comptable.

Gestion des risques

Divers risques influent sur notre contexte opérationnel et pourraient avoir des incidences sur la réalisation de nos objectifs. Ces risques sont présentés en détail dans le *Rapport annuel 2016* de la SCHL. Aucun fait nouveau significatif n'a eu d'incidence sur nos approches de gestion des risques pendant la période à l'étude.

Changements liés aux principaux dirigeants

Les changements suivants liés à nos principaux dirigeants ont été annoncés avant la publication du rapport financier trimestriel.

- Le 29 janvier 2017, André Plourde a quitté le Conseil d'administration de la SCHL.
- Le 6 mars 2017, Sébastien Gignac a quitté la Société et Mark Chamie s'est vu confier les responsabilités de vice-président par intérim, Services juridiques.
- Le 6 mars 2017, Romy Bowers s'est vu confier les responsabilités de chef de la conformité en sus de son rôle de chef de la gestion des risques.

Données trimestrielles historiques

(En millions, sauf indication contraire)	T1 2017	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015
Résultats consolidés								
Total de l'actif	266 188	259 532	260 495	254 319	256 789	252 107	255 897	249 968
Total du passif	244 782	238 542	239 742	233 981	236 850	232 468	236 708	230 998
Total des capitaux propres du Canada	21 406	20 990	20 753	20 338	19 939	19 639	19 189	18 970
Total des produits	2 250	1 186	1 200	1 106	1 201	1 147	1 107	1 127
Total des charges (y compris l'impôt sur le résultat)	1 880	790	869	768	888	729	727	779
Résultat net	370	396	331	338	313	418	380	348
Aide au logement								
Crédits parlementaires affectés aux dépenses des programmes de logement	1 566	569	531	463	590	476	463	480
Résultat net	6	(29)	3	2	10	6	12	2
Total des capitaux propres du Canada	186	196	154	148	176	202	188	198
Assurance prêt hypothécaire								
Contrats d'assurance en vigueur (G\$)	502	512	514	523	520	526	525	534
Volume d'assurance ¹	8 253	20 528	22 539	26 872	14 336	25 358	18 770	23 313
Primes et droits perçus	228	374	458	478	248	397	428	393
Primes et droits acquis	377	344	400	393	368	419	398	400
Règlements payés	77	82	103	90	102	99	76	88
Règlements d'assurance	77	(13)	134	111	102	52	53	98
Résultat net	289	364	268	288	263	360	326	295
Pourcentage de pertes	20,4 %	(3,8) %	33,5 %	28,2 %	27,7 %	12,4 %	13,3 %	24,5 %
Ratio des charges opérationnelles	21,5 %	21,2 %	16,1 %	14,0 %	17,9 %	9,8 %	14,3 %	14,5 %
Ratio mixte	41,9 %	17,4 %	49,6 %	42,2 %	45,6 %	22,2 %	27,6 %	39,0 %
Indice de l'importance des règlements	30,5 %	29,9 %	26,2 %	27,5 %	34,4 %	29,6 %	29,5 %	29,5 %
Rendement des capitaux propres	6,1 %	7,7 %	5,8 %	6,4 %	5,9 %	8,2 %	7,6 %	6,9 %
Rendement de la cible de capital immobilisé	11,3 %	14,2 %	10,4 %	11,3 %	10,5 %	14,8 %	13,4 %	11,9 %
Ratio du capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TCM)	215 %	384 %	374 %	366 %	362 %	354 %	345 %	337 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires à l'habitation en cours de remboursement au Canada qui sont assurés par la SCHL (\$)	34,9 %	36,0 %	36,9 %	38,1 %	38,1 %	39,1 %	39,8 %	41,2 %
Titrisation								
Cautionnements en vigueur (G\$)	457	452	435	426	429	431	426	420
Titres cautionnés	34 180	52 117	43 109	27 373	21 834	36 077	31 923	24 598
Droits de cautionnement et de demande perçus	115	240	142	108	89	195	125	98
Droits de cautionnement et de demande acquis	87	66	76	71	71	79	68	61
Résultat net	68	53	59	55	57	63	54	49
Ratio des charges opérationnelles	10,7 %	14,2 %	11,9 %	12,5 %	11,6 %	8,7 %	12,3 %	12,1 %
Rendement des capitaux propres	12,9 %	9,9 %	11,3 %	10,9 %	11,8 %	13,2 %	12,0 %	11,1 %
Rendement du capital requis	13,2 %	12,4 %	17,6 %	16,6 %	17,8 %	20,0 %	17,8 %	16,5 %
Ratio du capital disponible sur le capital requis	106 %	100 %	165 %	165 %	161 %	159 %	157 %	158 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires à l'habitation en cours de remboursement au Canada qui sont regroupés en blocs de titres cautionnés par la SCHL (\$)	32,6 %	32,6 %	31,5 %	32,0 %	32,3 %	32,5 %	32,5 %	33,1 %

¹ Les volumes d'assurance de portefeuille ont été modifiés; ils tiennent compte des substitutions par les prêteurs et des nouveaux prêts.

États financiers consolidés trimestriels non audités

Table des matières

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière	20
Bilans consolidés	21
États consolidés des résultats et du résultat global	22
États consolidés des capitaux propres du Canada	23
États consolidés des flux de trésorerie	24
Notes complémentaires aux états financiers consolidés trimestriels non audités	25
Note 1 – Mode de présentation et principales méthodes comptables	25
Note 2 – Changements de méthodes comptables	25
Note 3 – Utilisation de jugements et d'estimations	25
Note 4 – Informations sectorielles	26
Note 5 – Crédits parlementaires et dépenses des programmes de logement	28
Note 6 – Assurance prêt hypothécaire	28
Note 7 – Gestion du capital	29
Note 8 – Évaluation de la juste valeur	32
Note 9 – Placements en valeurs mobilières	37
Note 10 – Prêts	38
Note 11 – Emprunts	39
Note 12 – Risque de marché	40
Note 13 – Risque de crédit	41
Note 14 – Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	41
Note 15 – Impôt sur le résultat	42
Note 16 – Transactions entre parties liées	42
Note 17 – Engagements et passifs éventuels	42
Note 18 – Reclassements et informations comparatives	42

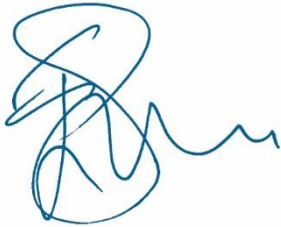
Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière

Période close le 31 mars 2017

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés trimestriels non audités conformément à la norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés trimestriels non audités exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés trimestriels non audités.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de notre situation financière, de nos résultats d'exploitation et de nos flux de trésorerie, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés trimestriels non audités.

Le président et premier dirigeant,



Evan Siddall, BA, LL. B.

Le chef des finances et premier vice-président,
Marchés financiers,



Wojciech (Wojo) Zielonka, CPA, CA, IAS.A

Le 17 mai 2017

Bilans consolidés

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Aux	
		31 mars 2017	31 décembre 2016
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 430	1 995
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente		-	17
Placements en valeurs mobilières	9		
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		1 085	1 173
Disponibles à la vente		23 382	23 226
Prêts	10		
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		3 745	4 020
Prêts et créances		233 274	227 310
Intérêts courus à recevoir		1 211	705
Instruments dérivés		80	86
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	5	1 027	59
Débiteurs et autres actifs		686	674
Immeubles de placement		268	267
		266 188	259 532
Passif			
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		768	704
Emprunts	11		
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		5 534	5 905
Autres passifs financiers		228 707	223 156
Intérêts courus à payer		985	542
Instruments dérivés		30	32
Créditeurs et autres passifs		1 192	548
Passif au titre des régimes à prestations déterminées		418	384
Provision pour règlements	6	655	654
Primes et droits non acquis		6 450	6 564
Passif d'impôt différé		43	53
		244 782	238 542
Engagements et passifs éventuels	17		
Capitaux propres du Canada			
Capital d'apport		25	25
Cumul des autres éléments du résultat global		846	761
Résultats non distribués		20 535	20 204
		21 406	20 990
		266 188	259 532

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

États consolidés des résultats et du résultat global

<i>(En millions de dollars canadiens)</i>	Notes	Trois mois clos les 31 mars	
		2017	2016
Produits d'intérêts			
Prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		16	25
Prêts et créances		1 098	1 116
Autres		12	14
		1 126	1 155
Charges d'intérêts			
Emprunts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		25	34
Autres passifs financiers		1 068	1 089
		1 093	1 123
Produits d'intérêts nets			
		33	32
Produits autres que d'intérêts et crédits parlementaires			
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	5	1 566	590
Primes et droits acquis		464	439
Produits de placements		142	137
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers	8	15	(22)
Autres produits		30	25
Total des produits et des crédits parlementaires		2 250	1 201
Charges autres que d'intérêts			
Programmes de logement	5	1 566	590
Règlements d'assurance	6	77	102
Charges opérationnelles		119	97
		1 762	789
Résultat avant impôt		488	412
Impôt sur le résultat	15	118	99
Résultat net		370	313
Autres éléments du résultat global (déduction faite de l'impôt)			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Gains nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente		87	77
Reclassement en résultat net des gains nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période		(2)	(1)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net		85	76
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées		(39)	(89)
		46	(13)
Résultat global		416	300

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

États consolidés des capitaux propres du Canada

<i>(En millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 31 mars	
	2017	2016
Capital d'apport	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au début de la période	761	807
Autres éléments du résultat global	85	76
Solde à la clôture de la période	846	883
Résultats non distribués		
Solde au début de la période	20 204	18 807
Résultat net	370	313
Autres éléments du résultat global	(39)	(89)
Solde à la clôture de la période	20 535	19 031
Capitaux propres du Canada	21 406	19 939

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

États consolidés des flux de trésorerie

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos les 31 mars	
		2017	2016
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles			
Résultat net		370	313
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles			
Amortissement des primes et escomptes sur les instruments financiers		54	52
Impôt sur le résultat différé		-	(1)
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers	8	(18)	27
Intérêts courus à recevoir		(506)	(611)
Instruments dérivés		4	(7)
Montants à recevoir du gouvernement du Canada		(968)	(286)
Débiteurs et autres actifs		(12)	100
Intérêts courus à payer		443	607
Créditeurs et autres passifs		611	29
Passif au titre des régimes à prestations déterminées		(14)	(6)
Provision pour règlements		1	(2)
Primes et droits non acquis		(114)	(109)
Autres		(2)	(9)
Prêts	10		
Remboursements		5 085	4 859
Décaissements		(10 768)	(9 324)
Emprunts	11		
Remboursements		(5 622)	(5 518)
Émissions		11 192	9 908
		(264)	22
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement			
Placements en valeurs mobilières			
Ventes et échéances		1 952	1 494
Achats		(2 334)	(1 863)
Immeubles de placement			
Acquisitions		-	(1)
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente		17	35
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		64	(200)
		(301)	(535)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(565)	(513)
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Début de la période		1 995	2 020
Clôture de la période		1 430	1 507
Représentés par			
Trésorerie		(4)	-
Équivalents de trésorerie		1 434	1 507
		1 430	1 507
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Intérêts encaissés pendant la période		855	759
Intérêts payés pendant la période		690	565
Dividendes encaissés pendant la période		13	10
Impôt sur le résultat payé pendant la période		147	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés trimestriels non audités

La SCHL est une société d'État canadienne créée en 1946, par suite de l'adoption de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (Loi sur la SCHL), afin de respecter les dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Elle est également assujettie à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), du fait de sa désignation à la partie I de l'annexe III. La SCHL est une société d'État mandataire qui appartient exclusivement au gouvernement du Canada (gouvernement). Le Bureau national de la Société est situé au 700, chemin Montréal, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0P7.

Les présents états financiers consolidés au 31 mars 2017 et pour les trois mois clos à cette date ont été approuvés par notre Comité de vérification, qui a autorisé leur publication le 17 mai 2017.

1. Mode de présentation et principales méthodes comptables

Nos états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* des Normes internationales d'information financière; ils ne comprennent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Ils doivent être lus conjointement avec nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les présents états financiers consolidés trimestriels non audités suivent les mêmes méthodes comptables, qui sont appliquées de la même façon, tel qu'indiqué à la note 2 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Caractère saisonnier

Nous avons conclu que nos activités ne sont pas extrêmement saisonnières, conformément à l'IAS 34, mais nos activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées à des variations saisonnières. Les primes perçues pour certains produits d'assurance prêt hypothécaire fluctuent trimestriellement en raison du caractère saisonnier du marché de l'habitation. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires initiés et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été du fait des ventes de logements. Les pertes sur règlements, comprises dans les règlements d'assurance, varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

2. Changements de méthodes comptables

Modifications comptables à venir

Au cours de la période de trois mois, l'International Accounting Standards Board (IASB) n'a pas publié de nouvelles normes ni de modifications des normes actuelles qui se répercuteraient sur la SCHL à l'avenir, outre que celles qui ont été présentées à la note 3 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

3. Utilisation de jugements et d'estimations

Lors de la préparation des états financiers, la haute direction (la direction) doit exercer son jugement à diverses reprises, en plus de préparer des estimations et de poser des hypothèses, ce qui peut influencer considérablement sur les montants comptabilisés dans les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Si c'est le cas, l'incidence sera comptabilisée pendant les périodes ultérieures. Ces jugements et ces estimations d'importance au 31 mars 2017 correspondent à ceux dont il est question à la note 4 complémentaire à nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date.

4. Informations sectorielles

Les états financiers consolidés trimestriels reflètent les comptes des activités d'aide au logement, d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, qui sont toutes axées sur différents programmes appuyant nos objectifs. Les comptes de la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une entité juridique distincte, sont comptabilisés au titre des activités de titrisation. Les résultats financiers sont déterminés à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les actifs sont situés au Canada, où les produits sont générés.

Les produits des secteurs à présenter sont générés comme suit :

- Les produits des activités d'aide au logement comprennent les crédits parlementaires et les produits d'intérêts sur les prêts.
- Les produits des activités d'assurance prêt hypothécaire comprennent les primes d'assurance, les droits de demande et les produits de placements.
- Les produits des activités de titrisation comprennent les droits de cautionnement et de demande, les produits de placements et les produits d'intérêts sur les prêts.

Trois mois clos les 31 mars (En millions)	Aide au logement		Assurance prêt hypothécaire		Titrisation		Éliminations		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Produits d'intérêts	95	113	-	-	1 032	1 042	(1)	-	1 126	1 155
Charges d'intérêts	95	110	-	-	1 029	1 039	(31)	(26)	1 093	1 123
Produits d'intérêts nets	-	3	-	-	3	3	30	26	33	32
Produits autres que d'intérêts et crédits parlementaires										
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	1 566	590	-	-	-	-	-	-	1 566	590
Primes et droits acquis	-	-	377	368	87	71	-	-	464	439
Produits (pertes) de placements	-	-	151	144	11	11	(20)	(18)	142	137
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers	6	6	10	3	-	-	(1)	(31)	15	(22)
Autres produits	7	6	2	-	21	19	-	-	30	25
Total des produits et des crédits parlementaires	1 579	605	540	515	122	104	9	(23)	2 250	1 201
Charges autres que d'intérêts										
Programmes de logement	1 566	590	-	-	-	-	-	-	1 566	590
Règlements d'assurance	-	-	77	102	-	-	-	-	77	102
Charges opérationnelles	7	3	81	66	31	28	-	-	119	97
	1 573	593	158	168	31	28	-	-	1 762	789
Résultat avant impôt	6	12	382	347	91	76	9	(23)	488	412
Impôt sur le résultat	-	2	93	84	23	19	2	(6)	118	99
Résultat net	6	10	289	263	68	57	7	(17)	370	313
Total des produits et des crédits parlementaires	1 579	605	540	515	122	104	9	(23)	2 250	1 201
Produits intersectoriels ¹	(1)	-	(21)	(49)	31	26	(9)	23	-	-
Produits externes et crédits parlementaires	1 578	605	519	466	153	130	-	-	2 250	1 201

¹ Les produits intersectoriels font référence à ce qui suit :

- pour les activités d'assurance prêt hypothécaire, les produits comptabilisés proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada et des emprunts sur les marchés de capitaux;
- pour les activités d'aide au logement, les produits comptabilisés proviennent des placements en OHC.

Au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016 (En millions)	Aide au logement		Assurance prêt hypothécaire		Titrisation		Éliminations ¹		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Actif										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	573	1 101	791	704	66	190	-	-	1 430	1 995
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente	-	17	-	-	-	-	-	-	-	17
Placements en valeurs mobilières										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 485	1 499	1	73	-	1	(401)	(400)	1 085	1 173
Disponibles à la vente	-	-	24 855	24 523	3 161	2 937	(4 634)	(4 234)	23 382	23 226
Prêts										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 745	4 021	-	-	-	-	-	(1)	3 745	4 020
Prêts et créances	3 987	3 995	-	-	229 287	223 315	-	-	233 274	227 310
Intérêts courus à recevoir	104	162	184	149	947	407	(24)	(13)	1 211	705
Instruments dérivés	80	86	-	-	-	-	-	-	80	86
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	1 027	59	-	-	-	-	-	-	1 027	59
Débiteurs et autres actifs	265	63	375	518	46	92	-	1	686	674
Immeubles de placement	169	169	99	98	-	-	-	-	268	267
	11 435	11 172	26 305	26 065	233 507	226 942	(5 059)	(4 647)	266 188	259 532
Passif										
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	-	768	704	-	-	-	-	768	704
Emprunts										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 534	5 908	-	-	-	-	-	(3)	5 534	5 905
Autres passifs financiers	4 304	4 327	-	-	229 287	223 315	(4 884)	(4 486)	228 707	223 156
Intérêts courus à payer	82	154	-	-	928	399	(25)	(11)	985	542
Instruments dérivés	29	32	1	-	-	-	-	-	30	32
Créditeurs et autres passifs	1 128	391	59	113	5	44	-	-	1 192	548
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	170	158	247	226	1	-	-	-	418	384
Provision pour règlements	-	-	655	654	-	-	-	-	655	654
Primes et droits non acquis	-	-	5 330	5 472	1 120	1 092	-	-	6 450	6 564
Passif d'impôt différé	2	6	73	80	7	6	(39)	(39)	43	53
	11 249	10 976	7 133	7 249	231 348	224 856	(4 948)	(4 539)	244 782	238 542
Capitaux propres du Canada	186	196	19 172	18 816	2 159	2 086	(111)	(108)	21 406	20 990
	11 435	11 172	26 305	26 065	233 507	226 942	(5 059)	(4 647)	266 188	259 532

¹ Les éliminations portées au bilan concernent les placements intersectoriels en OHC et les emprunts sur les marchés de capitaux, de même que les débiteurs et créditeurs intersectoriels.

5. Crédits parlementaires et dépenses des programmes de logement

Nous recevons des crédits parlementaires pour financer les dépenses des programmes ci-après, y compris les charges opérationnelles de 41 millions de dollars (33 millions pour les trois mois clos le 31 mars 2016), engagées pour soutenir les programmes de logement.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars	
	2017	2016
Financement de logements sociaux existants en vertu d'engagements à long terme	440	462
Financement de logements abordables en vertu de nouveaux engagements	1 105	111
Soutien au logement	5	5
Information d'analyse de marché	7	4
Politiques, recherche et diffusion de l'information en matière de logement	9	8
Total	1 566	590

Le tableau qui suit présente la variation des montants à recevoir du gouvernement du Canada. Le solde au 31 mars est principalement composé de dépenses des programmes de logement qui ont été engagées mais qui n'ont pas encore été remboursées.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars	
	2017	2016
Solde au début de la période	59	161
Total des crédits comptabilisés dans les produits pendant la période	1 566	590
Total des crédits reçus pendant la période	(599)	(304)
Remboursements de tiers supérieurs aux versements au gouvernement du Canada	1	-
Solde à la clôture de la période	1 027	447

6. Assurance prêt hypothécaire

Primes et droits non acquis

Le tableau qui suit présente les variations du solde des primes et droits non acquis.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars	
	2017	2016
Solde au début de la période	5 472	5 432
Primes différées sur les contrats souscrits pendant la période	226	236
Primes acquises pendant la période	(371)	(361)
Droits de demande différés sur les contrats souscrits pendant la période	6	3
Droits de demande acquis pendant la période ¹	(3)	(4)
Solde à la clôture de la période	5 330	5 306

¹ Comprend seulement les droits de demande acquis concernant l'assurance pour immeubles collectifs pendant la période. Les produits tirés des droits de demande d'assurance à faible RPV souscrite à l'unité pour logements de propriétaires-occupants sont acquis à mesure qu'ils sont encaissés.

Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés (CAD) sont inclus dans les débiteurs et autres actifs. Le tableau qui suit présente les variations du solde des coûts d'acquisition différés.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars	
	2017	2016
Solde au début de la période	149	127
Coûts d'acquisition différés	15	8
Amortissement des coûts d'acquisition différés	(11)	(12)
Solde à la clôture de la période	153	123

Provision pour règlements

La provision pour règlements tient compte des demandes de règlement au titre des défauts de paiement survenus mais non déclarés (DSND), des demandes de règlement au titre des défauts de paiement survenus mais insuffisamment déclarés (DSID), des demandes de règlement en cours de traitement (DRCT) et des demandes de règlement concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux (LS) et prêts hypothécaires indexés (PHI).

La provision pour règlements comprend ce qui suit :

(En millions)	Aux					
	31 mars 2017			31 décembre 2016		
	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total
Pertes estimées non actualisées	447	154	601	446	154	600
Actualisation	(6)	-	(6)	(5)	-	(5)
Provision actualisée pour écarts défavorables	35	25	60	34	25	59
Total - Provision pour règlements	476	179	655	475	179	654

Le tableau qui suit présente les variations de la provision pour règlements.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars					
	2017			2016		
	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total
Provision pour règlements au début de la période	475	179	654	485	223	708
Règlements nets payés pendant la période	(77)	(1)	(78)	(102)	(1)	(103)
Provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ¹	78	1	79	99	2	101
Provision pour règlements à la clôture de la période	476	179	655	482	224	706

¹ Comprise dans les règlements d'assurance dans les états consolidés des résultats et du résultat global. Il est possible que la provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ne corresponde pas aux règlements d'assurance, car certaines charges n'influent pas sur la provision pour règlements.

Suffisance du passif des contrats d'assurance prêt hypothécaire

Nous effectuons un test de suffisance du passif relativement au passif au titre des primes et au passif au titre des règlements. Le passif au titre des primes représente une provision pour les règlements futurs et les charges connexes qui sont attendus à l'égard des primes non acquises des contrats d'assurance en vigueur. Ainsi, cette provision reflète les défauts qui ne sont pas encore survenus et, par conséquent, couvre la période allant de la date d'évaluation à la date de défaut (la date présumée à laquelle survient le défaut).

Les tests de suffisance du passif de la Société au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016 ont révélé qu'aucune provision pour insuffisance des primes n'était requise à ces dates de clôture.

7. Gestion du capital

Aux fins de la gestion du capital, nous considérons que notre capital disponible est égal au total des capitaux propres du Canada moins les actifs ayant des exigences de capital de 100 %.

En matière de gestion du capital, notre principal objectif est d'avoir un niveau de capital suffisant pour nos activités commerciales afin de réaliser notre mandat, tout en demeurant financièrement autonome de même qu'en suivant les pratiques commerciales prudentes et les directives appliquées dans le secteur privé, le cas échéant. À l'heure actuelle, nous ne sommes pas assujettis à des normes externes en matière de capital minimal.

Nous procédons à une évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA), un dispositif intégré qui permet d'évaluer la suffisance du capital du point de vue tant du capital réglementaire que du capital économique et qui est utilisé pour établir des cibles de capital en tenant compte de notre stratégie et de notre appétit pour le risque. Notre propre version des exigences de capital est établie en déterminant nos risques et en évaluant si un montant de capital explicite est nécessaire

pour absorber les pertes découlant de chaque risque. Cette façon de faire nous a également permis de nous conformer aux exigences de la Loi sur la SCHL et de la LNH.

Nous avons fixé une cible interne pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation à un niveau permettant de couvrir tous les risques importants. Cette cible est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis et est établie de manière à servir d'indicateur précoce, pour la direction, que des problèmes financiers doivent être résolus. Conformément à notre politique sur la gestion du capital, nous exerçons nos activités selon un niveau de capital disponible supérieur à la cible interne, sauf dans des circonstances exceptionnelles. C'est pourquoi, pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, nous avons établi un niveau de capitalisation opérationnelle (cible de capital immobilisé) qui dépasse notre cible interne. Ce niveau est calibré en fonction d'intervalles de confiance définis par notre politique sur la gestion du capital et est établie de manière à donner à la direction suffisamment de temps pour résoudre les problèmes financiers avant que le capital disponible chute en deçà de la cible interne.

Conformément à nos exigences en matière de suffisance du capital, nous commencerons à verser des dividendes au gouvernement en 2017, dans la mesure où il y a des bénéfices et des résultats non distribués non affectés au capital ou aux besoins de la Société pour l'application de la LNH. Notre capital n'est toutefois pas géré en fonction du versement de dividendes.

Les composantes du capital disponible consolidé sont présentées ci-après.

(En millions)	Aux	
	31 mars 2017	31 décembre 2016
Capital d'apport	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global	846	761
Résultats non distribués affectés	15 899	11 956
Autres résultats non distribués ¹	4 636	8 248
Total des capitaux propres du Canada²	21 406	20 990
Moins les actifs ayant des exigences de capital de 100 %	-	(200)
Total du capital disponible	21 406	20 790

¹ Les autres résultats non distribués représentent les résultats non distribués qui ne sont pas requis pour soutenir le cadre de capitalisation des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation.

² Les composantes du cumul des autres éléments du résultat global et des autres résultats non distribués incluses dans le total des capitaux propres du Canada tiennent compte de l'incidence des éliminations.

Capital des activités d'assurance prêt hypothécaire

Le capital affecté des activités d'assurance prêt hypothécaire est fondé sur notre politique sur la gestion du capital, qui est approuvée par le Conseil d'administration et conforme aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Le niveau de capital minimal réglementaire correspond à 100 % selon le test du capital minimal (TCM) du BSIF. La cible de surveillance du BSIF correspond à 150 % du capital requis. Nous avons fixé une cible de capital interne supérieure à la cible de surveillance établie par le BSIF.

Le 15 décembre 2016, le BSIF a publié une version modifiée de son préavis à l'intention des assureurs hypothécaires, intitulé Exigences de capital des sociétés d'assurance hypothécaire fédérales, dont la date d'entrée en vigueur était le 1^{er} janvier 2017. L'objectif de ce préavis était d'instaurer une nouvelle méthode normalisée visant à mettre à jour les exigences de capital relativement au risque d'assurance prêt hypothécaire et à accroître la capacité potentielle des assureurs hypothécaires d'éponger des pertes importantes mais plausibles. Ce cadre est plus sensible aux risques et incorpore des vecteurs additionnels, comme le pointage de crédit, la période d'amortissement résiduelle et le solde du prêt.

Voici les principales exigences de capital pour le risque d'assurance dont il est question dans le préavis du BSIF :

- une exigence de base qui s'applique à tous les prêts assurés et en toutes circonstances;
- une exigence de capital supplémentaire qui s'applique seulement aux prêts hypothécaires initiés durant des périodes où le marché de l'habitation de la région où se trouve la propriété enregistre un rapport prix des logements-revenu supérieur au seuil établi (cette exigence supplémentaire ne s'applique pas aux prêts hypothécaires assurés avant le 1^{er} janvier 2017);
- moins le passif des primes, constitué de la réserve pour primes non acquises et de la provision pour DSND.

Le capital supplémentaire sera lié à l'évolution des prix des propriétés, c'est-à-dire à la fois à la tendance récente des prix des habitations et à l'évolution des prix des habitations par rapport au revenu des ménages. Les données de chacune des

11 villes prises en compte dans l'Indice de Prix de Maison Teranet-Banque Nationale^{MC} seront utilisées pour les prêts initiés dans ces villes. Les indicateurs des exigences de capital supplémentaire (IECS), fondés surtout sur le ratio entre l'indice Teranet de la région métropolitaine donnée et le revenu national par habitant, sont comparés au seuil établi pour cette région. Si les IECS dépassent le seuil, du capital supplémentaire est requis pour tout nouveau prêt hypothécaire assuré qui est initié durant le trimestre suivant dans cette région métropolitaine. L'exigence de capital supplémentaire continue de s'appliquer pendant la durée de vie de ces prêts.

Nous avons revu la méthode de calcul des IECS et avons constaté, au 31 mars 2017, un dépassement des seuils prescrits par le BSIF pour Calgary, Edmonton, Toronto, Vancouver et Victoria. Environ le tiers des nouveaux prêts assurés à l'unité au cours des trois mois clos le 31 mars 2017 visent des logements situés dans ces régions métropolitaines.

Le préavis du BSIF inclut des accords transitoires pour faciliter la mise en œuvre du nouveau cadre. Même si le préavis prévoit l'obligation d'utiliser ces accords transitoires, ceux-ci ne sont pas pris en considération pour gérer le capital à l'interne.

En se fondant sur l'analyse réalisée au quatrième trimestre de 2016, le Conseil d'administration a approuvé la modification de la cible interne de capital pour les activités d'assurance; la cible selon le TCM est ainsi passée de 205 % (ancien cadre) à 155 % (nouveau cadre). Le Conseil d'administration a également approuvé la modification du niveau du capital de fonctionnement de la SCHL (cible de capital immobilisé), lequel est passé de 220 à 165 % selon le TCM. La Société a mis en œuvre les nouvelles cibles et exigences du TCM le 1^{er} janvier 2017.

Au 31 décembre 2016, le niveau de fonctionnement de 220 % nous obligeait à affecter 10 653 millions de dollars selon le l'ancien cadre du TCM, ce qui correspondait à un ratio du capital disponible sur le capital minimal requis de 384 %. À titre comparatif, au 31 décembre 2016, selon le nouveau cadre mais sans tenir compte d'accords transitoires, le niveau de fonctionnement de 165 % nous aurait forcés à affecter 14 865 millions de dollars, ce qui se serait traduit par un ratio du capital disponible sur le capital minimal requis de 209 % au 31 décembre 2016.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

(En millions, sauf indication contraire)	Aux	
	31 mars 2017	31 décembre 2016
Total du capital des activités d'assurance prêt hypothécaire	19 172	18 816
Moins les actifs ayant des exigences de capital de 100 %	-	(200)
Total du capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire	19 172	18 616
Capital affecté ¹	14 739	10 653
Résultats non distribués non affectés	4 433	8 163
Cible interne	155 %	205 %
Niveau de fonctionnement	165 %	220 %
Capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TCM) ²	215 %	384 %

¹ Nous affectons les résultats non distribués et le CAERG en fonction du niveau de fonctionnement.

² Nous n'avons pas eu recours aux accords transitoires proposés dans le préavis du BSIF. Notre ratio selon le TCM au 31 mars 2017 s'établirait alors à 277 %.

Capital des activités de titrisation

Le capital des activités de titrisation est affecté aux fins des cautionnements fournis dans le cadre de nos programmes des TH LNH et des OHC. Il n'y a pas de capital réglementaire, et le montant de capital affecté est établi en fonction de notre propre version des exigences de capital, tel qu'il est indiqué précédemment. Il n'y a pas de montant de capital distinct pour la FCH, puisque le risque lié au cautionnement de paiement périodique des OHC émises par la FCH est couvert par le capital des activités de titrisation. Le montant détenu aux fins de la titrisation tient aussi compte du fait que les assureurs hypothécaires doivent maintenir un capital suffisant pour couvrir le risque de défaut associé aux prêts sous-jacents, ce qui atténue le risque.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

(En millions, sauf indication contraire)	Aux	
	31 mars 2017	31 décembre 2016
Total du capital disponible des activités de titrisation	2 159	2 086
Capital affecté ¹	2 038	2 086
Résultats non distribués non affectés	121	-
Ratio du capital disponible sur le capital requis (%)	106 %	100 %

¹ Nous affectons les résultats non distribués et le CAERG au niveau de fonctionnement (capital requis), fixé à 110 % du capital économique. Notre cible interne est établie à 105 % du capital économique.

Capital des activités d'aide au logement

Programmes d'octroi de prêts

Nous conservons une réserve en vertu de l'article 29 de la Loi sur la SCHL. Une portion des résultats des programmes d'octroi de prêts est conservée dans cette réserve dans le cadre de notre stratégie de gestion du risque de taux d'intérêt lié aux prêts remboursables par anticipation et de gestion du risque de crédit inhérent aux prêts non garantis. La réserve est assujettie à une limite prescrite de 240 millions de dollars (240 millions en 2016). Dans l'éventualité d'un dépassement de la limite, nous serions tenus de verser le surplus au gouvernement.

Les variations latentes de la juste valeur marchande ainsi que les réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées sont imputées aux résultats non distribués. La tranche des réévaluations liée aux programmes de logement est comptabilisée dans les résultats non distribués jusqu'à ce qu'elle soit remboursée par le gouvernement au moyen des crédits parlementaires.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

(En millions)	Aux	
	31 mars 2017	31 décembre 2016
Réserve	116	96
Résultats non distribués	45	75
Total du capital disponible pour les programmes d'octroi de prêts	161	171

Programmes de logement

Il n'y a pas de capital immobilisé pour les programmes de logement, puisque ces activités ne présentent pas de risques pour la Société qui exigeraient que des réserves en capital soient constituées pour les couvrir.

8. Évaluation de la juste valeur

Nous évaluons certains instruments financiers et actifs non financiers à leur juste valeur dans les bilans consolidés et présentons la juste valeur de certains autres éléments. La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. Pour les instruments financiers, les intérêts courus sont comptabilisés et présentés séparément.

La juste valeur est déterminée à l'aide d'un cadre d'évaluation uniforme. Les méthodes appliquées et les hypothèses formulées pour mesurer la juste valeur sont les mêmes que celles utilisées pour la préparation de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces méthodes maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables.

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie des justes valeurs (au niveau 1, 2 ou 3) qui reflète le caractère observable des données les plus importantes utilisées dans le cadre des évaluations.

Niveau 1

Les actifs et passifs sont évalués selon les cours non ajustés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs. Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Niveau 2

Les actifs et passifs sont évalués selon des données observables autres que les cours de niveau 1. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent les cours obtenus auprès de tiers selon les cours établis par des courtiers indépendants pour des actifs ou des passifs identiques sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant suffisamment actifs. Le niveau 2 désigne aussi les justes valeurs obtenues en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus, principalement en fonction des données du marché directement ou indirectement observables comme les courbes de rendement ou les courbes des taux à terme implicites établies à partir des taux de change et des taux d'intérêt de référence et les écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.

Niveau 3

Les actifs et passifs non cotés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation dont les données d'entrée, si possible, sont fondées sur les données du marché observables, comme les courbes de rendement ou les courbes des taux à terme implicites établies à partir des taux d'intérêt de référence et les écarts de crédit d'actifs et de passifs semblables. Si des données observables ne sont pas disponibles, des données non observables sont utilisées. Pour les actifs de niveau 3, les données d'entrée non observables sont importantes pour l'évaluation globale de la juste valeur.

Pour ce qui est des instruments financiers classés au niveau 3, les techniques d'évaluation comprennent l'analyse des flux de trésorerie actualisés à l'aide des primes de risque non observables et, dans le cas de nos placements en titres de capitaux propres dans une société en commandite fermée, la valeur de l'actif net telle que fournie par les gestionnaires de fonds.

En ce qui a trait aux immeubles de placement, classés au niveau 3, la juste valeur est évaluée d'après l'analyse des flux de trésorerie actualisés et l'approche par le marché. L'analyse des flux de trésorerie actualisés est généralement employée pour les immeubles locatifs, car elle utilise comme données d'entrée non observables significatives les hypothèses sur les flux de trésorerie futurs de ces propriétés, notamment la valeur locative future, et les taux d'actualisation qui reflètent les caractéristiques des propriétés. L'approche par le marché s'applique quant à elle aux propriétés non locatives, comme les terrains vacants, et utilise la valeur locative estimée par pied carré comme donnée d'entrée non observable significative, dérivée en partie des transactions de propriétés comparables sur le marché.

Comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur. La valeur comptable est celle à laquelle un élément est présenté dans les bilans consolidés trimestriels.

(En millions)	Aux					
	31 mars 2017			31 décembre 2016		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Actifs financiers						
Prêts – prêts et créances ¹	233 274	238 364	5 090	227 310	232 162	4 852
Passifs financiers						
Emprunts – autres passifs financiers ²	228 707	233 864	5 157	223 156	228 124	4 968

¹ La juste valeur des prêts et créances est classée au niveau 2.

² Une tranche de 92 623 millions de dollars (47 000 millions au 31 décembre 2016) de la juste valeur est classée au niveau 1 et une tranche de 141 241 millions (181 124 millions au 31 décembre 2016), au niveau 2.

Hiérarchie des justes valeurs pour les éléments comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs inscrits à la juste valeur aux bilans consolidés trimestriels.

(En millions)	Aux							
	31 mars 2017				31 décembre 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif								
Trésorerie et équivalents de trésorerie								
Dépôts bancaires portant intérêt	-	187	-	187	-	258	-	258
Entreprises ou autres entités	-	25	-	25	-	25	-	25
Émis par le gouvernement fédéral	69	-	-	69	189	-	-	189
Provinces ou municipalités	-	83	-	83	-	65	-	65
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ¹	69	295	-	364	189	348	-	537
Placements en valeurs mobilières								
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Titres à revenu fixe								
Entreprises ou autres entités	-	195	-	195	-	193	137	330
Provinces ou municipalités	258	243	-	501	138	339	-	477
Pays souverains et entités connexes	-	389	-	389	-	366	-	366
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	258	827	-	1 085	138	898	137	1 173
Disponibles à la vente								
Titres à revenu fixe								
Entreprises ou autres entités	-	10 158	-	10 158	-	10 384	-	10 384
Émis par le gouvernement fédéral	3 694	101	-	3 795	3 749	58	-	3 807
Provinces ou municipalités	3 988	3 796	-	7 784	3 274	4 167	-	7 441
Pays souverains et entités connexes	-	353	-	353	-	352	-	352
Actions canadiennes	1 243	-	49	1 292	1 204	-	38	1 242
Total – Disponibles à la vente	8 925	14 408	49	23 382	8 227	14 961	38	23 226
Prêts								
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	3 745	-	3 745	-	4 020	-	4 020
Instruments dérivés	-	80	-	80	-	86	-	86
Immeubles de placement	-	-	268	268	-	-	267	267
Total – Actifs comptabilisés à la juste valeur	9 252	19 355	317	28 924	8 554	20 313	442	29 309
Passif								
Emprunts								
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	5 534	-	5 534	-	5 905	-	5 905
Instruments dérivés	-	30	-	30	-	32	-	32
Total – Passifs comptabilisés à la juste valeur	-	5 564	-	5 564	-	5 937	-	5 937

¹ Sur le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie comptabilisés à la juste valeur, une tranche de 277 millions de dollars (348 millions au 31 décembre 2016) est classée comme étant désignée à la juste valeur par le biais du résultat net et une tranche de 87 millions (189 millions au 31 décembre 2016), comme étant disponible à la vente. La trésorerie et les équivalents de trésorerie inscrits aux bilans consolidés comprennent également 1 066 millions de dollars (1 458 millions au 31 décembre 2016) au titre des équivalents de trésorerie comptabilisés au coût amorti.

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs

Pour les actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente, nous déterminons si des reclassements ont eu lieu entre les niveaux hiérarchiques en réévaluant le classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière. Les transferts dépendent de notre évaluation des activités de négociation sur le marché au cours du dernier mois

de chaque période de présentation de l'information financière selon des critères de classement internes. Les transferts entre les niveaux sont réputés s'être produits au début du trimestre au cours duquel le transfert est effectué. Au cours des trois mois clos le 31 mars 2017, il y a eu des transferts d'un montant de 1 136 millions de dollars du niveau 2 au niveau 1 et d'un montant de 783 millions du niveau 1 au niveau 2 (aucun au cours des trois mois clos le 31 mars 2016).

Variations de la juste valeur des éléments classés au niveau 3

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3.

(En millions)	Placements en valeurs mobilières					Total
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net – Titres adossés à des actifs	Disponibles à la vente – Parts dans une société en commandite	Total – Placements en valeurs mobilières	Immeubles de placement		
Trois mois clos le 31 mars 2017						
Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2017	137	38	175	267	442	
Achats	-	7	7	-	7	
Gains comptabilisés en résultat net ^{1,2}	-	-	-	1	1	
Gains comptabilisés dans les AERG	-	5	5	-	5	
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	(137)	(1)	(138)	-	(138)	
Juste valeur au 31 mars 2017	-	49	49	268	317	
Trois mois clos le 31 mars 2016						
Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2016	164	34	198	258	456	
Achats	-	-	-	1	1	
Gains comptabilisés en résultat net ^{1,2}	1	-	1	-	1	
Gains comptabilisés dans les AERG	-	6	6	-	6	
Juste valeur au 31 mars 2016	165	40	205	259	464	

¹ Inclus dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers pour les placements en valeurs mobilières et dans les autres produits pour les immeubles de placement.

² Ne tiennent compte que des gains latents liés aux actifs détenus à la clôture des périodes respectives.

Données non observables pour les éléments classés au niveau 3

L'évaluation des éléments classés au niveau 3 se fonde sur des données non observables, dont les variations sont susceptibles d'influer considérablement sur l'évaluation de la juste valeur. Les évaluations sont fondées sur des appréciations de la conjoncture au 31 mars 2017, laquelle peut évoluer significativement au cours des périodes ultérieures. Le tableau qui suit présente des informations quantitatives sur les données non observables d'importance utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des éléments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Technique d'évaluation	Données non observables	31 mars 2017		31 décembre 2016	
			Juste valeur de l'actif	Moyenne pondérée (données d'entrée/fourchette)	Juste valeur de l'actif	Moyenne pondérée (données d'entrée/fourchette)
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net						
Titres adossés à des actifs	Flux de trésorerie actualisés	Prime de risque	-	-	137	1,4 %
Disponibles à la vente						
Placement dans une société en commandite	Part dans les capitaux de la société	Capitaux de la société déclarés	49	S.O.	38	S.O.
Total – Placements en valeurs mobilières			49		175	
Immeubles de placement						
Activités d'assurance prêt hypothécaire	Flux de trésorerie actualisés	Valeur locative estimée par pied carré Taux d'actualisation	99	4 à 39 \$ 6,5 à 7,3 %	98	4 à 39 \$ 6,5 à 7,3 %
Activités d'aide au logement	Flux de trésorerie actualisés	Valeur locative estimée par pied carré Taux d'actualisation	20	22 à 148 \$ 4,0 à 6,0 %	20	22 à 148 \$ 4,0 à 6,0 %
	Approche par le marché	Valeur par pied carré	149	0 à 325 \$	149	0 à 325 \$
Total des immeubles de placement			268		267	
Total des éléments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur			317		442	

Analyse de sensibilité des titres de niveau 3**Immeubles de placement**

Du côté des immeubles de placement, une augmentation (diminution) de la valeur locative estimée et de la valeur par pied carré pourrait entraîner une juste valeur considérablement plus (moins) élevée des immeubles. Une augmentation (diminution) des taux d'actualisation pourrait entraîner une juste valeur considérablement moins (plus) élevée.

Gains et pertes sur les instruments financiers

Le tableau qui suit présente les gains et pertes sur les instruments financiers.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars	
	2017	2016
Détenus à des fins de transaction		
Instruments dérivés	(3)	5
Total – Détenus à des fins de transaction	(3)	5
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		
Placements en valeurs mobilières	3	-
Prêts	(4)	(6)
Emprunts	3	8
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	2	2
Placements en valeurs mobilières disponibles à la vente ¹	8	2
Prêts et créances – Remboursements anticipés	24	-
Emprunts – autres passifs financiers ²	(16)	(31)
Total	15	(22)

¹ Comprennent des pertes de change de 1 million de dollars (montant nul en 2016) attribuables à la conversion des titres de créance libellés en dollars américains.

² Comprennent des pertes de 19 millions de dollars (31 millions en 2016) attribuables au remboursement d'emprunts, déduction faite des gains de 3 millions de dollars (montant nul en 2016) découlant des émissions d'emprunts.

9. Placements en valeurs mobilières

Les placements en valeurs mobilières comprennent les titres à revenu fixe et les actions. Le tableau qui suit présente les gains et pertes latents cumulatifs sur les placements en valeurs mobilières comptabilisés à la juste valeur.

(En millions)	Aux					
	31 mars 2017				31 décembre 2016	
	Coût amorti ¹	Gains bruts latents cumulatifs	Pertes brutes latentes cumulatives	Juste valeur	Coût amorti ¹	Juste valeur
Placements en valeurs mobilières						
Titres à revenu fixe						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 081	7	(3)	1 085	1 112	1 173
Disponibles à la vente ²	21 503	607	(20)	22 090	21 474	21 984
Actions						
Disponibles à la vente	723	569	-	1 292	710	1 242

¹ Le coût amorti des actions correspond au coût d'achat moins les pertes de valeur, le cas échéant.

² Comprennent des titres de créance libellés en dollars américains dont la valeur comptable est établie à 273 millions de dollars (montant nul en 2016).

Nous détenons des placements en valeurs mobilières de 765 millions de dollars (696 millions au 31 décembre 2016) qui font partie des titres vendus dans le cadre de conventions de rachat d'une durée d'au plus 93 jours. Nous continuons à comptabiliser les produits de placements et inscrivons dans les autres éléments du résultat global (AERG) les variations de la juste valeur de ces placements en valeurs mobilières pendant l'exercice.

Au cours des trois mois clos le 31 mars 2017, aucune perte de valeur (montant nul pour les trois mois clos le 31 mars 2016) n'a été comptabilisée en résultat net dans les gains (pertes) nets et aucune reprise n'a été constatée à l'égard d'une dépréciation des placements en valeurs mobilières à revenu fixe au cours de la période.

10. Prêts

Le tableau qui suit présente les remboursements et décaissements liés aux prêts.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars						Solde à la clôture de la période
	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Variations hors trésorerie			
		Remboursements	Décaissements	Variations de la juste valeur	Accroissement	Transferts ¹	
2017							
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net							
Programmes d'octroi de prêts	4 020	(124)	-	(4)	-	(147)	3 745
Prêts et créances							
Prêts aux termes du Programme des OHC	223 315	(4 780)	10 742	-	10	-	229 287
Programmes d'octroi de prêts	3 995	(181)	26	-	-	147	3 987
Total – Prêts et créances	227 310	(4 961)	10 768	-	10	147	233 274
Total	231 330	(5 085)	10 768	(4)	10	-	237 019
2016							
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net							
Programmes d'octroi de prêts	4 955	(148)	2	(6)	-	(27)	4 776
Prêts et créances							
Prêts aux termes du Programme des OHC	215 622	(4 542)	9 294	-	8	-	220 382
Programmes d'octroi de prêts	4 091	(169)	28	-	-	27	3 977
Total – Prêts et créances	219 713	(4 711)	9 322	-	8	27	224 359
Total	224 668	(4 859)	9 324	(6)	8	-	229 135

¹ Les transferts des éléments désignés à la juste valeur par le biais du résultat net aux prêts et créances visent des prêts qui, au renouvellement, ne font plus partie d'un portefeuille de prêts et d'emprunts couverts économiquement.

Dans le cas des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des prêts imputable à l'évolution du risque de crédit. Nous étions certains de recouvrer le capital et les intérêts courus de 99 % (99 % au 31 décembre 2016) de nos prêts.

Les prêts non garantis sont évalués périodiquement pour déterminer si une provision pour pertes sur créances est nécessaire. Au 31 mars 2017, une provision pour dépréciation de 23 millions de dollars a été comptabilisée (23 millions au 31 décembre 2016).

II. Emprunts

Le tableau qui suit présente les remboursements et émissions d'emprunts.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars						
	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Variations hors trésorerie			Solde à la clôture de la période
		Émissions	Remboursements	Variations de la juste valeur	Accroissement	Éliminations	
2017							
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net							
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	5 632	256	(351)	(3)	-	-	5 534
Emprunts sur les marchés de capitaux	273	-	(275)	-	-	2	-
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 905	256	(626)	(3)	-	2	5 534
Autres passifs financiers							
Obligations hypothécaires du Canada	218 829	10 742	(4 780)	-	10	(398)	224 403
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	4 327	194	(216)	(3)	2	-	4 304
Total – Autres passifs financiers	223 156	10 936	(4 996)	(3)	12	(398)	228 707
Total	229 061	11 192	(5 622)	(6)	12	(396)	234 241
2016							
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net							
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	6 339	614	(418)	(5)	-	-	6 530
Emprunts sur les marchés de capitaux	739	-	(465)	(3)	-	10	281
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	7 078	614	(883)	(8)	-	10	6 811
Autres passifs financiers							
Obligations hypothécaires du Canada	212 080	9 294	(4 542)	-	8	(425)	216 416
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	4 194	-	(93)	-	1	-	4 102
Total – Autres passifs financiers	216 274	9 294	(4 635)	-	9	(425)	220 518
Total	223 352	9 908	(5 518)	(8)	9	(415)	227 329

Lorsque la SCHL détient des OHC jusqu'à l'échéance ou en achète sur le marché primaire, les flux de trésorerie connexes sont éliminés des états consolidés des flux de trésorerie. Au cours des trois mois clos le 31 mars 2017, un montant nul d'OHC arrivées à échéance a été éliminé des postes Placements en valeurs mobilières – Ventes et échéances et Emprunts – Remboursements des états consolidés des flux de trésorerie. Il n'y a pas eu d'achats sur le marché primaire au cours des trois mois clos le 31 mars 2017 (montant nul au 31 mars 2016).

12. Risque de marché

Le risque de marché découle des incidences financières défavorables de l'évolution des facteurs sous-jacents du marché, notamment les taux d'intérêt et de change et les cours des actions.

Valeur à risque

Le risque de marché lié aux placements en valeurs mobilières des portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation est évalué en appliquant des modèles de valeur à risque (VAR). La VAR est une technique utilisée pour mesurer la perte éventuelle maximale d'un portefeuille de placements pendant une période de détention précise et selon un niveau de confiance donné.

La VAR au 31 mars 2017 pour les portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, selon un niveau de confiance de 95 % pendant une période de détention de 22 jours ouvrables, figure dans le tableau qui suit. La VAR est présentée séparément pour chaque facteur de risque de marché et pour l'ensemble du portefeuille. Les incidences de la diversification découlent du fait que la corrélation des risques de marché n'est pas parfaite. Il y a donc un avantage à diversifier les placements. Les chiffres de la VAR sont fondés sur les données historiques d'une année relativement aux cours et aux corrélations des marchés d'obligations et d'actions, et de 26 semaines relativement à la volatilité.

(En millions)	Aux	
	31 mars 2017	31 décembre 2016
Placements en valeurs mobilières		
Disponibles à la vente		
Risque de taux d'intérêt	268	271
Risque lié aux actions	62	66
Incidences de la diversification	(73)	(78)
VAR totale	257	259

Nous sommes exposés au risque de change en raison des placements que nous détenons dans des titres libellés en monnaies étrangères. Les politiques internes de la SCHL limitent les placements en monnaies étrangères et exigent la pleine couverture du risque de change. Au 31 mars 2017, nous détenons pour 273 millions de dollars de titres de créance disponibles à la vente libellés en dollars américains (montant nul au 31 décembre 2016). Nous avons recours à des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change, et le tableau des expositions qui précède illustre l'effet compensatoire des instruments de couverture. Au 31 mars 2017, le risque de change était jugé non significatif.

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le risque de marché pour le portefeuille de prêts, de placements, d'emprunts et de swaps des activités d'aide au logement est évalué en fonction de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt.

Quant aux instruments financiers des activités d'aide au logement désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou détenus à des fins de transaction, nous avons établi qu'une variation de 200 points de base des taux d'intérêt aurait eu une incidence non significative au 31 mars 2017.

Les prêts et emprunts évalués au coût amorti pour les activités d'aide au logement sont également exposés au risque de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente l'incidence nette d'une variation des taux d'intérêt sur la juste valeur compte tenu de l'information présentée.

(En millions)	Aux			
	31 mars 2017		31 décembre 2016	
	Variation des taux d'intérêt		Variation des taux d'intérêt	
	-200 pb	+200 pb	-200 pb	+200 pb
Hausse (baisse) de la juste valeur de l'actif net ¹	(57)	56	(62)	61

¹ La variation de la juste valeur de l'actif net attribuable aux variations des taux d'intérêt présentée dans ce tableau ne serait pas comptabilisée dans le résultat global puisque les instruments financiers sous-jacents sont évalués au coût amorti.

Les produits d'intérêts nets des activités d'aide au logement sont aussi sensibles aux variations des taux d'intérêt. La variation défavorable maximale des produits d'intérêts nets, qui est limitée à 1,5 million de dollars selon notre politique, était de 0,5 million au 31 mars 2017 (1,4 million au 31 décembre 2016). Ce montant est calculé selon un niveau de confiance de 95 % sur une période d'un an.

13. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les pertes financières potentielles découlant du défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie institutionnelle de remplir ses obligations contractuelles. Une description complète du risque de crédit associé à nos instruments financiers est présentée à la note 18 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. La nature du risque n'a pas changé au cours des trois mois clos le 31 mars 2017.

Dans le cadre du Programme des OHC, nous sommes exposés à un risque de crédit en cas de défaut d'une contrepartie de swap. Nous atténuons ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties de swap hautement notées et en exigeant des sûretés fondées sur les notes. La juste valeur de toutes les sûretés dans le cadre du Programme des OHC s'élevait à 233 633 millions de dollars, ou 101,9 % de la valeur comptable des prêts, au 31 mars 2017 (226 947 millions, ou 101,6 % de la valeur comptable des prêts, au 31 décembre 2016), ce qui comprend la juste valeur des sûretés de swap détenues et la juste valeur des TH LNH et titres de réinvestissement qui nous sont vendus par les institutions financières canadiennes.

14. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les charges, réévaluations et cotisations à inclure dans les régimes à prestations déterminées sont présentées dans les tableaux qui suivent.

(En millions)	Trois mois clos les 31 mars			
	Régimes de retraite		Autres régimes postérieurs à l'emploi	
	2017	2016	2017	2016
Coût des services rendus	7	8	1	-
Charges d'intérêts nettes	2	3	-	1
Charges comptabilisées en résultat net	9	11	1	1
Pertes nettes actuarielles découlant de changements des hypothèses financières	(67)	(88)	(4)	(6)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les montants inclus dans les charges d'intérêts nettes)	23	(15)	-	-
Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global¹	(44)	(103)	(4)	(6)
Cotisations de la SCHL	23	18	1	1
Cotisations des employés	3	3	-	-
Total des cotisations	26	21	1	1

¹ Les régimes à prestations déterminées sont réévalués chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution du taux d'actualisation et du rendement réel de l'actif. Les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour au moins une fois par année.

Nous réévaluons nos obligations au titre des prestations déterminées et la juste valeur de l'actif des régimes aux périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé d'après les recommandations de l'Institut canadien des actuaires. Ce taux est établi en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de nos obligations.

Les charges du régime à cotisations déterminées ont atteint 0,8 million de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2017 (0,7 million pour les trois mois clos le 31 mars 2016).

15. Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente les composantes de l'impôt sur le résultat.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 31 mars	
	2017	2016
Charge d'impôt exigible	116	100
Charge d'impôt différé	2	(1)
Total de la charge d'impôt dans le résultat net	118	99
Charge (recouvrement) d'impôt sur les autres éléments du résultat global		
Gains nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente	29	26
Reclassement des gains nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période	(1)	-
Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées	(9)	(20)
Total de la charge d'impôt dans les autres éléments du résultat global	19	6
Total	137	105

16. Transactions entre parties liées

Nous versons des droits au gouvernement en contrepartie de la garantie financière fournie par ce dernier à l'égard de nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation. Ces droits, qui sont comptabilisés dans les charges opérationnelles, ont totalisé 8 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2017 (5 millions pour les trois mois clos le 31 mars 2016) pour les activités d'assurance prêt hypothécaire et 5 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2017 (4 millions pour les trois mois clos le 31 mars 2016) pour les activités de titrisation.

Tous les autres renseignements sur les transactions significatives entre parties liées et les soldes sont fournis dans les notes pertinentes.

17. Engagements et passifs éventuels

En vertu de l'article 11 de la LNH, l'encours total des prêts assurés ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2016). Au 31 mars 2017, les contrats d'assurance en vigueur, qui représentent le risque lié aux activités d'assurance prêt hypothécaire, totalisaient 502 milliards de dollars (512 milliards au 31 décembre 2016).

En vertu de l'article 15 de la LNH, le montant total des cautionnements du capital en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2016). Au 31 mars 2017, les cautionnements en vigueur, qui représentent le risque lié aux activités de titrisation, totalisaient 457 milliards de dollars (452 milliards au 31 décembre 2016).

La SCHL fait l'objet de poursuites totalisant 9 millions de dollars (9 millions au 31 décembre 2016). Puisqu'il est actuellement impossible d'en prévoir le dénouement, aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée. Nous ne prévoyons pas que la résolution finale de toute poursuite à laquelle nous sommes partie aura une incidence défavorable importante sur notre situation financière.

18. Reclassements et informations comparatives

Les informations comparatives dans les états consolidés des flux de trésorerie ont été reclassées pour refléter les ajustements apportés à la présentation des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles adoptée pour l'exercice considéré.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
700, chemin Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Pour obtenir ce document, consultez le site Web de la SCHL (www.schl.ca) ou composez le 1-800-668-2642.